



*Bulletin d'information du Réseau africain
francophone sur les armes légères,
pour la prévention des conflits
et la construction de la paix*

GRIP - Rue de la Consolation, 70
B - 1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Ed. resp.: Bernard Adam

N°15 du 16 septembre 2007

Cette publication est réalisée dans le cadre des projets du GRIP sur les armes légères, la prévention des conflits et la construction de la paix en Afrique, avec le soutien du Ministère belge des Affaires étrangères, du Ministère de la Communauté française de Belgique et du Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg.

Sommaire

1. Introduction
 2. Le GRIP participe au projet d'appui à la CEEAC en matière de prévention des conflits
 3. Nomination de Claudio Gramizzi au Groupe d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire
 4. Projet d'appui du GRIP au Centre régional sur les ALPC (RECSA)
 5. UNREC : validation du Curriculum de formation des formateurs en désarmement pratique et édification de la paix
 6. Lancement du partenariat entre UNREC et GRIP
 7. Vers la mise en place d'un réseau national burundais sur les ALPC
 8. Projet CPD & CEDAC de collecte d'armes au Burundi
 9. Charles Nasibu à la conférence de Yaoundé sur la sécurité transfrontalière
 10. Participation de Flory Kayembe à 3 séminaires sur les ALPC à Kinshasa
 11. Nouveaux membres du RAFAL
 12. Publications récentes
-

1. INTRODUCTION

Après cinq mois d'interruption, La Lettre du RAFAL réapparaît. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et partenaires pour cette rupture imprévue. Des projets urgents ne nous ont pas permis de poursuivre la publication mensuelle de la Lettre de notre Réseau. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir la régularité de la parution.

Pour rappel, l'objectif de La Lettre est de favoriser l'échange d'information entre les membres du RAFAL. C'est pourquoi nous vous encourageons à nous communiquer les rapports d'activités et toute information pertinente concernant vos actions respectives. Merci d'avance.

2. LE GRIP PARTICIPE AU PROGRAMME D'APPUI A LA CEEAC EN MATIERE DE PREVENTION DES CONFLITS

Financé par la Commission européenne, le programme d'appui à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en matière de paix et de sécurité a démarré en mars 2007. Le GRIP est membre du Consortium chargé de le mettre en œuvre pour une période de 3 ans, en partenariat avec ECDPM et Transtec.

Le programme poursuit 4 objectifs : donner une capacité de fonctionnement au Secrétariat général de la CEEAC en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix en Afrique centrale ; mettre sur pied et rendre fonctionnel le Mécanisme d'alerte rapide en Afrique centrale (MARAC) en matière d'observation et d'analyse précoce des causes et des risques de conflits dans la sous-région ; donner la capacité à la CEEAC d'initier des actions de dialogue politique et de médiation, de gestion des crises ou de réduction des causes de conflits ; développer la capacité d'action de la société civile de la sous-région en matière de prévention des conflits afin qu'elle prête efficacement son concours à la CEEAC dans ce domaine. Dans cette perspective, le GRIP compte associer ses partenaires du RAFAL basés en Afrique centrale dans la réalisation des missions qui lui seront confiées.

3. NOMINATION DE CLAUDIO GRAMIZZI AU GROUPE D'EXPERTS DE L'ONU SUR LA COTE D'IVOIRE

Claudio Gramizzi, chercheur du GRIP, a été nommé le 9 juillet 2007, par le Secrétaire général des Nations Unies, "expert en armes" pour faire partie du Groupe de 5 experts chargés de contrôler le respect de l'embargo sur les armes à destination de la Côte d'Ivoire conformément à la résolution n°1761 de 2007. Le mandat actuel du Groupe se termine le 31 décembre 2007. Durant le mandat précédent du Groupe, entre mars et juin 2007, M. Gramizzi avait servi en tant que consultant et expert en armes par intérim.

4. PROJET D'APPUI DU GRIP AU CENTRE REGIONAL SUR LES ALPC (RECSA)

Depuis janvier 2007, le GRIP met en œuvre un projet d'appui au Centre régional sur les armes légères et de petit calibre (RECSA) basé à Nairobi (Kenya). Financé par le ministère belge des affaires étrangères, le projet appuie l'action du RECSA dans son accompagnement du Burundi, de la RD Congo et du Rwanda en vue d'établir la feuille de route pour développer un Plan d'action national sur les ALPC. Pour rappel, le RECSA a le mandat de mettre en œuvre la Déclaration et le Protocole de Nairobi sur les ALPC dans les pays d'Afrique des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique.

5. LANCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE UNREC ET GRIP

En juillet 2007, le GRIP a conclu un accord de partenariat avec UNREC pour la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile en désarmement pratique et édification de la paix en Afrique de l'Ouest (CAPPA). Dans ce cadre, le GRIP participera à l'organisation de l'atelier régional de formation des formateurs prévu en novembre 2007 à Lomé et apportera un appui technique et financier aux opérations de restitution post-atelier dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Les deux organisations collaboreront aussi à l'extension du projet en Afrique centrale.

Pour mémoire, le Centre régional de l'ONU sur la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) a organisé, les 25 et 26 juin 2007 à Lomé (Togo), un séminaire de validation du Curriculum de formation des formateurs en désarmement pratique et construction de la paix

en Afrique de l'Ouest. Ce curriculum avait été préparé par Mme Christiane Agboton Johnson, responsable du Malao (Sénégal) et membre du RAFAL.

6. VERS LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU BURUNDAIS SUR LES ALPC

Du 3 au 4 juin 2007, la Commission technique du désarmement civil et de la lutte contre les ALPC (CTDC) au Burundi a réuni les acteurs de la société civile intervenant en matière de paix et de sécurité. Le but était de les sensibiliser et de faciliter la mise en place d'un Réseau des organisations de la société civile les ALPC. En effet, ces acteurs devraient contribuer à la sensibilisation pour le désarmement civil envisagé par le gouvernement burundais.

Les échanges sur la mise en place d'un seul Réseau d'action nationale de la société civile sur les ALPC ont abouti à la création d'un comité préparatoire de 9 personnes issues des réseaux existants, des associations qui interviennent sur les mines antipersonnel, des associations créées nouvellement et des troupes théâtrales engagées pour la non violence, pour élaborer des textes qui vont régir le futur réseau.

7. PROJET CPD & CEDAC DE COLLECTE D'ARMES AU BURUNDI

Deux membres burundais du RAFAL, en l'occurrence « Colonie des Pionniers du développement » (CPD) et le « Centre d'Encadrement et de Développement des anciens Combattants » (CEDAC), ont mis en œuvre un Projet de sensibilisation sur la remise volontaire et la collecte des armes détenues par la population civile en province de Makamba. Selon le rapport transmis par les deux organisations, la 1ère phase du projet a consisté à la sensibilisation de la population et de l'administration locale. La seconde consistait en une cérémonie de sensibilisation d'un grand nombre de population sur la remise volontaire des armes et la remise officielle des armes collectées. Le GRIP a financé les activités de sensibilisation et de collecte alors que le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) a soutenu les activités relatives à la cérémonie de remise officielle des armes collectées.

8. CHARLES NASIBU A LA CONFERENCE DE YAOUNDE SUR LA SECURITE TRANSFRONTALIERE

Les 4 et 5 septembre 2007, Charles Nasibu Bilali, membre du RECAAL et du RAFAL, a participé à la conférence de Yaoundé sur les « problèmes transfrontaliers de sécurité dans les pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) ». Des experts gouvernementaux des Etats membres de la CEEAC, des officiers militaires supérieurs et des représentants de l'ONU ont pris part à la conférence.

Charles Nasibu a fait un exposé sur « la circulation illicite des ALPC en Afrique Centrale » dans le cadre de la séance consacrée aux mouvements armés, coupeurs de route et à la circulation illicite des armes à feu.

9. PARTICIPATION DE FLORY KAYEMBE A TROIS ATELIERS SUR LES ALPC A KINSHASA

Flory Kayembe Shamba, coordinateur du Réseau congolais d'action sur les ALPC (RECAAL) et son collaborateur Philippe Muanza, ont participé à trois ateliers organisés par le Point focal national de la RD Congo en collaboration avec le Centre régional sur les armes légères (RECSA) à Kinshasa, pour sensibiliser et former les hauts cadres congolais sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Protocole de Nairobi et sur les initiatives internationales, régionales et sous-régionales de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des ALPC.

Ces ateliers ont abouti à la mise en place d'une commission ad hoc chargée d'harmoniser la législation sur les ALPC en RDC et d'élaborer un plan d'action national selon l'esprit de la Déclaration de Nairobi et son Protocole. La société civile, à travers le RECAAL, est parmi les membres retenus pour la réalisation de ce programme national de lutte contre la circulation illicite des ALPC.

10. DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU RAFAL

10.1. RESEAU POUR LA PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA CITOYENNETE AU TCHAD (REPPACT)

Premier membre tchadien du RAFAL, le REPPACT vise à contribuer à la promotion de la paix et de la citoyenneté au Tchad. Mis en place en 2005, il est composé de 6 associations : APAD (action de partenaires pour l'appui au développement) ; association socioculturelle TREDYA ; ADJR (association pour le dialogue des jeunes de diverses religions) ; société des abeilles ; et COTES (comité d'organisations pour la paix dans les établissements scolaires), et JEC (Jeunesse étudiante chrétienne). Il est membre du Réseau de la société civile tchadienne et du Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation.

Les axes d'intervention du Réseau sont entre autres, la formation à la culture de la paix dans les écoles et les quartiers ; la promotion du dialogue interculturel ; le plaidoyer pour l'application des conventions internationales en faveur de la réduction de la violence ; etc. Pour plus d'information, voir <http://www.grip.org/rafal/membres/reppact.html>

10.2. LE MOUVEMENT PANAFRICAIN DE LA JEUNESSE FEMININE POUR LA PAIX (MOPAJEF)

Créé en avril 2002 et reconnu officiellement en juillet 2003, le MOPAJEF poursuit entre autres objectifs : prévenir et résoudre pacifiquement les conflits en Afrique ; protéger les droits de la femme et de la petite fille, éduquer pour le maintien et la consolidation de la paix et lutter contre la prolifération des armes légères. Ainsi ses activités concernent notamment la sensibilisation sur les causes et les méfaits des conflits, des guerres et des armes légères ; la réalisation des plaidoyers pour la paix et l'intégration ; l'organisation des ateliers de formation sur la culture de la paix.

Pour plus d'information, voir :

<http://www.mopajef.org> & <http://www.grip.org/rafal/membres/mopajef.html>

11. PUBLICATIONS RECENTES

11.1. Ilhan Berkol, La Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre. Analyse et recommandations pour un plan d'action. Les Rapports du GRIP, 2007/2, 56p.

La Convention de la CEDEAO sur les ALPC, leurs munitions et autres matériels connexes a été adoptée le 14 juin 2006 par les chefs d'Etat et de gouvernement au sommet d'Abuja (Nigéria). Le présent rapport analyse cette Convention qui s'articule autour d'un préambule et de 7 chapitres comptant au total 32 articles. Dans ses conclusions, I. Berkol revient sur le rôle essentiel de l'Union européenne et son soutien au processus et formule une série de recommandations. Enfin, vient le texte intégral de la Convention.

Voir https://www.grip-publications.eu/pub/rapports/rg07-2_cedeao.pdf

11.2. Collectif, Agenda humanitaire à l'horizon 2015. Principes, pouvoir et perceptions. Les Rapports du GRIP, 2007/1, 54p.

Basé sur 6 études de cas, en Afghanistan, au Burundi, en Colombie, au Liberia, au nord de l'Ouganda et au Soudan, le présent Rapport tente d'identifier les grands défis de l'action humanitaire au cours de la prochaine décennie. Il conclut que l'entreprise humanitaire est bien plus vulnérable à la manipulation et ses travailleurs bien plus exposés et sollicités que ce qui est généralement admis. Dès lors, si le fossé continue de se creuser entre les besoins réels et l'aide et la protection effectivement fournies, l'humanitaire comme tentative désintéressée d'apporter un secours aux populations en danger, deviendra de plus en plus suspecte et difficile à mettre en œuvre.

Voir : https://www.grip-publications.eu/pub/rapports/rq07-1_agendahuma2015.pdf

11.3. Jean Claude Willame, Les « faiseurs de paix » au Congo. Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle. Ed. GRIP et Complexe, Bruxelles, 2007, 217p.

Ce livre retrace la longue marche de la RD Congo vers une paix non encore accomplie – les récentes élections n'en constituent qu'une étape – dans laquelle de nombreux acteurs ont joué un rôle. L'auteur s'intéresse particulièrement à l'action de trois de ces « faiseurs de paix » : Louis Michel, commissaire européen au Développement et aux Affaires humanitaires après avoir dirigé les Affaires étrangères belges. C'est lui qui a bataillé ferme pour que cette crise oubliée soit remise à l'agenda. Le second est Joseph Kabila qui a réussi à sortir le processus de paix de l'une des principales ornières de l'accord de Lusaka. Le troisième, enfin, n'est autre que l'ONU, longtemps reléguée dans un rôle effacé, voire contre-productif.

* * *